

Votre séjour vacance-répît, préparez le maintenant.

vendredi 14 février 2014, par [Concept Com](#)

Prendre le temps de souffler pendant une semaine en partant dans un cadre de vacances adapté. A VML nous pensons depuis près de 15 ans que plus qu'un droit, il s'agit d'un besoin vital pour tous ceux que la maladie mobilise chaque jour et chaque heure de l'année.

Depuis deux ans l'association fait évoluer son offre de séjours pour permettre au plus grand nombre de ses adhérents d'en profiter et propose différentes formules : en groupe ou en individuel, avec si besoin une prise en charge de la personne malade, en été ou tout au long de l'année, avec VML ou en structures partenaires ...

>> Retrouvez les différentes offres ici : [Séjours de répît VML](#)

>> Pour vos questions, contactez VML au 01 69 75 40 30

Pour que chacun puisse en profiter :

* VML aide à la prise en charge financière du coup du séjours du bénéficiaire malade et d'un accompagnant-bénévole si nécessaire.

* Le séjour des autres membres reste à la charge de la famille, mais de nombreuses aides financières existent pour limiter le coût et permettre à chacun de partir, consultez et téléchargez le Guide VML des Aides financières pour les séjours de répît. *Attention les démarches pour ces aides doivent être anticipées dès maintenant et le plus tôt possible.*

